

SAS AdaCore

46 RUE D'AMSTERDAM

75009 PARIS

COMPTES ANNUELS

EXPERT PARTNER

12 RUE DU HELDER

75009 PARIS

0145611120

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	232 170	183 243	48 927	66 234	-17 307	-26.13
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles	1 141 249	1 000 673	140 576	248 466	-107 890	-43.42	
Immobilisations en cours				2 336	-2 336	-100.00	
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	535 124		535 124	3 835 147	-3 300 023	-86.05	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	135 381		135 381	129 571	5 810	4.48	
Total II	2 043 925	1 183 916	860 009	4 281 754	-3 421 745	-79.91	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	6 989 848		6 989 848	7 191 929	-202 081	-2.81
	Autres créances	166 864		166 864	1 489 914	-1 323 050	-88.80
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement				466 762	-466 762	-100.00	
Disponibilités	2 056 602		2 056 602	3 920 899	-1 864 297	-47.55	
Charges constatées d'avance (3)	388 284		388 284	316 859	71 424	22.54	
Total III	9 601 598		9 601 598	13 386 363	-3 784 765	-28.27	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	11 645 523	1 183 916	10 461 606	17 668 117	-7 206 511	-40.79	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

-0

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 141 306) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	141 306		397 526		-256 220	-64.45
	Réserves						
	Réserve légale	39 753		39 753			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	334 832		334 832			
	Report à nouveau	-78 087 947		2 710		-78 090 656	NS
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	73 320 634		3 692 318		69 628 317	NS
Subventions d'investissement Provisions réglementées	37 055		27 590		9 465	34.30	
Total I	-4 214 367		4 494 728		-8 709 095	-193.76	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses						
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	729 256		984 207		-254 951	-25.90	
Dettes fiscales et sociales	4 699 056		4 177 822		521 234	12.48	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	293 291		21 278		272 013	NS	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	8 954 369		7 990 082		964 287	12.07
	Total IV	14 675 973		13 173 389		1 502 584	11.41
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		10 461 606		17 668 117		-7 206 511	-40.79

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

14 114 976 12 465 928

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	4 258 201	11 156 492	15 414 693	17 528 646		-2 113 953	-12.06
Chiffre d'affaires NET	4 258 201	11 156 492	15 414 693	17 528 646		-2 113 953	-12.06
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			167 756	65 279		102 478	156.98
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			10 247	37 687		-27 441	-72.81
Autres produits			2 990	18		2 972	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			15 595 686	17 631 630		-2 035 945	-11.55
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			5 258 133	6 185 401		-927 269	-14.99
Impôts, taxes et versements assimilés			217 670	192 564		25 106	13.04
Salaires et traitements			5 496 767	6 436 592		-939 825	-14.60
Charges sociales			2 792 454	3 222 185		-429 730	-13.34
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			159 665	175 338		-15 673	-8.94
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			354 687	292 064		62 623	21.44
Total des Charges d'exploitation (II)			14 279 376	16 504 144		-2 224 767	-13.48
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 316 310	1 127 487		188 823	16.75
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)			2 379 062		-2 379 062	-100.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)			352 112		-352 112	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change	99 582		89 588		9 994	11.16
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			222		-222	-100.00
Total V	99 582		2 820 984		-2 721 402	-96.47
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change			17 467		-17 467	-100.00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	96 771		111 301		-14 530	-13.05
Total VI	96 771		128 768		-31 997	-24.85
2. Résultat financier (V-VI)	2 811		2 692 216		-2 689 405	-99.90
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 319 121		3 819 703		-2 500 582	-65.47
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		40			40	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	78 013 553				78 013 553	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	78 013 593				78 013 593	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 327 553				3 327 553	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	9 465		9 465			
Total VIII	3 337 018		9 465		3 327 553	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	74 676 575		-9 465		74 686 040	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	365 000		250 000		115 000	46.00
Impôts sur les bénéfices (X)	2 310 062		-132 079		2 442 141	NS
Total des produits (I+III+V+VII)	93 708 861		20 452 615		73 256 247	358.18
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	20 388 227		16 760 297		3 627 930	21.65
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	73 320 634		3 692 318		69 628 317	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

EXPERT PARTNER

ADACORE

Société par actions simplifiée au capital social de 141.306 euros

Siège social : 46, rue Amsterdam, 75009 Paris

403 325 657 RCS Paris

COMPTES ANNUELS
EXICICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DocuSigned by:

Franco Gasperoni

7E580C2C4206430...

Copie certifiée conforme à l'original par le Président
Monsieur Franco Gasperoni

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	4 258 201	11 156 492	15 414 693	17 528 646		-2 113 953	-12.06
Chiffre d'affaires NET	4 258 201	11 156 492	15 414 693	17 528 646		-2 113 953	-12.06
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			167 756	65 279		102 478	156.98
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			10 247	37 687		-27 441	-72.81
Autres produits			2 990	18		2 972	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			15 595 686	17 631 630		-2 035 945	-11.55
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			5 258 133	6 185 401		-927 269	-14.99
Impôts, taxes et versements assimilés			217 670	192 564		25 106	13.04
Salaires et traitements			5 496 767	6 436 592		-939 825	-14.60
Charges sociales			2 792 454	3 222 185		-429 730	-13.34
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			159 665	175 338		-15 673	-8.94
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			354 687	292 064		62 623	21.44
Total des Charges d'exploitation (II)			14 279 376	16 504 144		-2 224 767	-13.48
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 316 310	1 127 487		188 823	16.75
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)			2 379 062		-2 379 062	-100.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)			352 112		-352 112	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change	99 582		89 588		9 994	11.16
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			222		-222	-100.00
Total V	99 582		2 820 984		-2 721 402	-96.47
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change			17 467		-17 467	-100.00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	96 771		111 301		-14 530	-13.05
Total VI	96 771		128 768		-31 997	-24.85
2. Résultat financier (V-VI)	2 811		2 692 216		-2 689 405	-99.90
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 319 121		3 819 703		-2 500 582	-65.47
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		40			40	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	78 013 553				78 013 553	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	78 013 593				78 013 593	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 327 553				3 327 553	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	9 465		9 465			
Total VIII	3 337 018		9 465		3 327 553	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	74 676 575		-9 465		74 686 040	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	365 000		250 000		115 000	46.00
Impôts sur les bénéfices (X)	2 310 062		-132 079		2 442 141	NS
Total des produits (I+III+V+VII)	93 708 861		20 452 615		73 256 247	358.18
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	20 388 227		16 760 297		3 627 930	21.65
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	73 320 634		3 692 318		69 628 317	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

EXPERT PARTNER

ADACORE

Société par actions simplifiée au capital social de 141.306 euros
Siège social : 46, rue Amsterdam, 75009 Paris
403 325 657 RCS Paris
(la « **Société** »)

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 27 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,
et le vingt-sept juin,

Ada Core Technologies Inc, une société immatriculée dans l'Etat du New York, Etats Unis, sous le numéro 1836032, dûment représentée à l'effet des présentes, agissant en qualité d'associé unique de la Société (l'« **Associé Unique** »), a décidé d'adopter les décisions suivantes conformément à l'article 17 des statuts de la Société (les « **Statuts** ») :

1. Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2024 ;
2. Affectation et répartition du résultat de l'exercice ;
3. Présentation et approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce conclues au cours de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2024 et clos le 31 décembre 2024 et approbation, le cas échéant, desdites conventions ;
4. Décision à prendre dans le cadre des dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce ;
5. Quitus au Président pour sa gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
6. Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents prescrits par les dispositions légales et statutaires, ont été mis à la disposition de l'Associé Unique, en ce compris les documents suivants (les « **Documents** ») :

- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2024 (les « **Comptes** ») ;
- le rapport du président de la Société (le « **Président** ») portant notamment sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et sa gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 (le « **Rapport du Président** ») ;
- le rapport annuel du commissaire aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 2024 (le « **Rapport du Commissaire aux Comptes** ») ;
- le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce (le « **Rapport sur les Conventions Réglementées** ») ;
- les Statuts.

DÉCISION PRÉALABLE

Renonciation préalable

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du Rapport du Président,

- **déclare** que le Rapport du Président, le Rapport du Commissaire aux Comptes, le Rapport sur les Conventions Réglementées, le texte des projets de décisions ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus au siège social, à

sa disposition dans un délai suffisant pour lui permettre de se prononcer en toute connaissance de cause sur les décisions qui lui sont proposées ;

- **déclare** avoir été pleinement et utilement informé de l'ordre du jour et avoir reçu toutes les informations nécessaires à ce titre dans un délai suffisant pour statuer en connaissance de cause sur les décisions mises à l'ordre du jour ; et
- **décide** de renoncer à se prévaloir, à quelque titre que ce soit, du défaut du respect du délai d'information préalable.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

PREMIÈRE DÉCISION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance (i) des Comptes, (ii) du Rapport du Président, et (iii) du Rapport du Commissaire aux Comptes,

- **approuve** lesdits rapports et les états financiers tels qu'ils lui ont été présentés, lesquels font apparaître un bénéfice net comptable de 73.320.634,21 euros ; et
- **constate**, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé, des dépenses et charges non déductibles des bénéfices relevant de l'article 39-4 du Code général des impôts ont été engagées par la Société pour un montant de 1.817 euros.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

DEUXIÈME DÉCISION

Affectation et répartition du résultat de l'exercice

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du Rapport du Président et constaté que le poste « Réserve légale » s'élève à 39.752,51 euros, soit un excédent de 25.621,91 euros par rapport aux 10% du capital social au 31 décembre 2024, et qu'il n'est donc pas nécessaire d'affecter une partie du bénéfice de l'exercice à cette réserve légale :

- **décide** d'affecter le résultat de l'exercice, soit le bénéfice net comptable de 73.320.634,21 euros de la façon suivante :

FORMATION DU BÉNÉFICE DISTRIBUABLE

- | | |
|--|---------------------|
| - Bénéfice net comptable | 73.320.634,21 euros |
| - Dotation à la réserve légale, à hauteur de 0 euro, celle-ci étant déjà dotée à hauteur de 10% du capital social. | |

Total distribuable, soit le bénéfice de l'exercice et diminué du montant affecté à la réserve légale, soit

73.320.634,21 euros

Le bénéfice net comptable est affecté de la façon suivante :

- Bénéfice net comptable 73.320.634,21 euros
- Affecté en totalité au poste « Report à Nouveau »,
lequel s'élève, après cette affectation, à un montant négatif de (4.767.312,31) euros

- **décide** d'affecter l'excédent de la réserve légale, soit un montant de 25.621,91 euros de la manière suivante :

FORMATION DE L'EXCÉDENT DE LA RÉSERVE LÉGALE À DISTRIBUER

- Montant de la réserve légale au 31 décembre 2024 : 39.752,51 euros
- Seuil de la réserve légale à 10% du capital de la Société : 14.130,60 euros

Total de l'excédent de la réserve légale pouvant être distribué : 25.621,91 euros

L'excédent de la réserve légale est affecté de la manière suivante :

- Le poste « Réserve légale », d'un montant de 39.752,51 euros
- Affectée au poste « Report à nouveau », à hauteur de 25.621,91 euros

Après cette affectation, le poste « Réserve légale » se trouve ainsi ramené à 14.130,60 euros, soit 10% du capital social, et le poste « Report à nouveau » s'élève à un solde négatif de (4.741.690,40) euros.

- **prend acte** que conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les distributions de dividendes suivantes ont été réalisées au cours des trois derniers exercices :

Date de Clôture de l'Exercice	Dividende distribué par action	Total des Dividendes distribués
31 décembre 2021	8,00 €	3.102.384 €
31 décembre 2022	36,05 €	13.995.979,90 €
31 décembre 2023	26,43 €	3.694.015,38 €

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

TROISIÈME DÉCISION

Présentation et approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce conclues au cours de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2024 et clos le 31 décembre 2024 et approbation, le cas échéant, desdites conventions

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du Rapport sur les Conventions Réglementées, **approuve** le Rapport sur les Conventions Réglementées en chacun de ses termes et **approuve** les conventions qui y sont mentionnées.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

QUATRIÈME DÉCISION

Décision à prendre dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce

L'Associé Unique, connaissance prise du Rapport du Président statuant par application de l'article L 225-248 du Code de commerce et après examen de la situation de la Société telle qu'elle ressort des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, lesquels font apparaître que les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, **décide** de ne pas procéder à la dissolution de la Société et de poursuivre son activité.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

CINQUIÈME DÉCISION

Quitus au Président pour sa gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du Rapport du Président, **décide** de donner quitus entier, définitif et sans réserve au Président pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

SIXIÈME DÉCISION

Pouvoirs pour formalités

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du Rapport du Président, **donne** au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal, tous pouvoirs pour accomplir toutes formalités légales.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

De toute ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé électroniquement par l'Associé Unique, au moyen du procédé DocuSign, lequel permet, conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil, une identification fiable de l'auteur de la signature électronique.

DocuSigned by:
Franco Gasperoni
7E580C2C4206430...

Ada Core Technologies, Inc.
Associé Unique
Représentée par Monsieur Franco Gasperoni

ADACORE

Société par actions simplifiée au capital de 141 306 Euros

46 rue d'Amsterdam

75009 Paris

403 325 657 - RCS PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

ADACORE

Société par actions simplifiée au capital de 141 306 Euros

46 rue d'Amsterdam

75009 Paris

403 325 657 - RCS PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

A l'associé unique de la société ADACORE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ADACORE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris,

FIDELIANCE AUDIT
*Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale de Paris*

JULIEN LE GUEN

SAS AdaCore

46 RUE D'AMSTERDAM

75009 PARIS

COMPTES ANNUELS

EXPERT PARTNER

12 RUE DU HELDER

75009 PARIS

0145611120

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	232 170	183 243	48 927	66 234	-17 307	-26.13
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles	1 141 249	1 000 673	140 576	248 466	-107 890	-43.42	
Immobilisations en cours				2 336	-2 336	-100.00	
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	535 124		535 124	3 835 147	-3 300 023	-86.05	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	135 381		135 381	129 571	5 810	4.48	
Total II	2 043 925	1 183 916	860 009	4 281 754	-3 421 745	-79.91	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	6 989 848		6 989 848	7 191 929	-202 081	-2.81
	Autres créances	166 864		166 864	1 489 914	-1 323 050	-88.80
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement				466 762	-466 762	-100.00	
Disponibilités	2 056 602		2 056 602	3 920 899	-1 864 297	-47.55	
Charges constatées d'avance (3)	388 284		388 284	316 859	71 424	22.54	
Total III	9 601 598		9 601 598	13 386 363	-3 784 765	-28.27	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	11 645 523	1 183 916	10 461 606	17 668 117	-7 206 511	-40.79	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

-0

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 141 306) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	141 306		397 526		-256 220	-64.45
	Réserves						
	Réserve légale	39 753		39 753			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	334 832		334 832			
	Report à nouveau	-78 087 947		2 710		-78 090 656	NS
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	73 320 634		3 692 318		69 628 317	NS
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	37 055		27 590		9 465	34.30
Total I	-4 214 367		4 494 728		-8 709 095	-193.76	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	729 256		984 207		-254 951	-25.90	
Dettes fiscales et sociales	4 699 056		4 177 822		521 234	12.48	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	293 291		21 278		272 013	NS	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	8 954 369		7 990 082		964 287	12.07
	Total IV	14 675 973		13 173 389		1 502 584	11.41
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		10 461 606		17 668 117		-7 206 511	-40.79

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

14 114 976 12 465 928

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	4 258 201	11 156 492	15 414 693	17 528 646		-2 113 953	-12.06
Chiffre d'affaires NET	4 258 201	11 156 492	15 414 693	17 528 646		-2 113 953	-12.06
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			167 756	65 279		102 478	156.98
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			10 247	37 687		-27 441	-72.81
Autres produits			2 990	18		2 972	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			15 595 686	17 631 630		-2 035 945	-11.55
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			5 258 133	6 185 401		-927 269	-14.99
Impôts, taxes et versements assimilés			217 670	192 564		25 106	13.04
Salaires et traitements			5 496 767	6 436 592		-939 825	-14.60
Charges sociales			2 792 454	3 222 185		-429 730	-13.34
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			159 665	175 338		-15 673	-8.94
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			354 687	292 064		62 623	21.44
Total des Charges d'exploitation (II)			14 279 376	16 504 144		-2 224 767	-13.48
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 316 310	1 127 487		188 823	16.75
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)			2 379 062		-2 379 062	-100.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)			352 112		-352 112	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change	99 582		89 588		9 994	11.16
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			222		-222	-100.00
Total V	99 582		2 820 984		-2 721 402	-96.47
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change			17 467		-17 467	-100.00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	96 771		111 301		-14 530	-13.05
Total VI	96 771		128 768		-31 997	-24.85
2. Résultat financier (V-VI)	2 811		2 692 216		-2 689 405	-99.90
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 319 121		3 819 703		-2 500 582	-65.47
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		40			40	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	78 013 553				78 013 553	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	78 013 593				78 013 593	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 327 553				3 327 553	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	9 465		9 465			
Total VIII	3 337 018		9 465		3 327 553	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	74 676 575		-9 465		74 686 040	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	365 000		250 000		115 000	46.00
Impôts sur les bénéfices (X)	2 310 062		-132 079		2 442 141	NS
Total des produits (I+III+V+VII)	93 708 861		20 452 615		73 256 247	358.18
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	20 388 227		16 760 297		3 627 930	21.65
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	73 320 634		3 692 318		69 628 317	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

EXPERT PARTNER

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X	
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X	
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	X	
Dérogations	X	
Permanence ou changement de méthodes	X	
Informations générales complémentaires	X	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	X	
Etat des amortissements	X	
Etat des provisions	X	
Etat des échéances des créances et des dettes	X	
Composition du capital social	X	
Fonds commercial		NS
Evaluation des amortissements	X	
Titres immobilisés	X	
Créances immobilisées	X	
Dépréciation des stocks et en cours		NS
Evaluation des créances et des dettes	X	
Dépréciation des créances	X	
Evaluation des valeurs mobilières de placement	X	
Disponibilités en Euros	X	
Disponibilités en devises	X	
Produits à recevoir	X	
Charges à payer	X	
Charges et produits constatés d'avance	X	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT		
Ventilation de l'effectif moyen	X	
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS		
Engagement en matière de pensions et retraites	X	
Liste des filiales et participations	X	

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Dans le cadre d'une réorganisation juridique du groupe ADACORE, diverses opérations sur le capital ont été réalisées au cours de l'exercice 2024, ramenant le capital de 397 526 € à 141 306 € :

À la suite d'une décision unanime des associés en date du 12 avril 2024, AdaCore SAS a décidé :

- De procéder à une réduction du capital, non motivée par des pertes, par annulation de 251 212 actions d'une valeur nominale de 1€, ayant une valeur réelle totale de 78 013 553,38€ : La société a comptabilisé l'écart de 77 762 341,38€ en report à nouveau.
- La réduction du capital par dation en paiement des actions AdaCore Inc., pour une VNC de 3 325 022,84€ et une valeur réelle de 78 013 404,32€, soit un résultat exceptionnel de 74 688 381,50 €.
- De procéder à une réduction du capital, non motivée par des pertes, par annulation de 5 008 actions, auto-détenues, d'une valeur nominale de 1€.

À la suite d'une décision unanime des associés en date du 26 avril 2024, AdaCore SAS a décidé de :

- Augmenter son capital d'un montant nominal de 155.078 euros, assorti d'une prime de fusion d'un montant de 13.004.995 euros en rémunération de la fusion entre la société CC COMAR H (la société absorbée), qui détenait 39,01% de la société ADACORE SAS (la société absorbante) avec effet rétroactif au 1er janvier 2024.
- Réduire son capital d'un montant nominal de 155.078 euros par annulation d'actions ordinaires, auto-détenues suite à la fusion.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Nous n'avons aucun évènement significatif postérieur à la clôture à signaler.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes : Absence de dérogations

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Frais de recherches et développement

Les dépenses engagées à ce titre au cours de l'exercice sont pour l'essentiel des dépenses de personnel et s'élèvent toutes charges confondues à 767 165 euros. Toutes les dépenses ont été comptabilisées en charges de l'exercice.

Au titre de l'exercice le montant du crédit d'impôt recherche s'élève à 227 885 euros.

Dispensateur de formation professionnelle

Dans le respect des dispositions de l'arrête du 2 août 1995 relatif à l'application des adaptations professionnelles du plan comptable général aux dispensateurs de formation professionnelle ayant un statut de droit privé un état ci-dessous récapitule les éléments liés à cette activité au sein de la société ADACORE SAS au titre de l'exercice.

Exemption d'établissement de comptes consolidés (petit groupe)

Conformément à l'article L233-17 et R 233-16 du Code de Commerce AdaCore SAS ne présente pas de comptes consolidés.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ACTIVITE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

A- RESSOURCES DE L'ACTIVITE FORMATION

Origine des fonds

	Montant 2024		Montant 2023	
	en €	en %	en €	en %
I/ - Ressources provenant d'entreprises	181 590 €	100%	116 075 €	100%
- Autres				
sous-total	181 590 €	100%	116 075 €	100%
II/ Ressources provenant des pouvoirs publics				
III/ Autres ressources				
TOTAL des ressources	181 590 €	100%	116 075 €	100%

B - DECOMPOSITION DES ACTIONS DE FORMATION PAR FINALITE

	Montant 2024		Montant 2023	
	en €	en %	en €	en %
Perfectionnement professionnel	181 590 €	100%	116 075 €	100%
TOTAL	181 590 €	100%	116 075 €	100%

C - DEPENSES INCLUSES DANS LE COMPTE DE RESULTAT

	Montant 2024		Montant 2023	
	en €	en %	en €	en %
604200 Sous-traitance formation	- €	0%	- €	0%
606320 Achats	- €	0%	- €	0%
623710 Publicité marketing	- €	0%	- €	0%
625210 Frais de déplacement formateurs	13 140 €	34%	- €	0%
641101 Coût formateur	25 328 €	66%	18 756 €	100%
TOTAL couts directs	38 468 €	100%	18 756 €	100%
TOTAL couts indirects	16 267 €			

TOTAL des couts	54 735,05 €
------------------------	--------------------

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	242 045		
Installations générales agencements aménagements divers	614 659		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	689 337		36 999
Immobilisations corporelles en cours	2 336		
TOTAL	1 306 332		36 999
Autres participations	3 835 147		25 000
Prêts, autres immobilisations financières	129 571		5 810
TOTAL	3 964 719		30 810
TOTAL GENERAL	5 513 095		67 809

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		9 874	232 170	232 170
Installations générales agencements aménagements divers		146 905	467 754	467 754
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		52 841	673 495	673 495
Immobilisations corporelles en cours		2 336		
TOTAL		202 082	1 141 249	1 141 249
Autres participations		3 325 023	535 124	535 124
Prêts, autres immobilisations financières			135 381	135 381
TOTAL		3 325 023	670 505	670 505
TOTAL GENERAL		3 536 979	2 043 925	2 043 925

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	175 810	17 307	9 874	183 243
Installations générales agencements aménagements divers	513 925	47 552	146 905	414 571
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	540 895	94 807	50 311	585 391
TOTAL	1 054 819	142 359	197 216	999 962
TOTAL GENERAL	1 230 630	159 665	207 090	1 183 205
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations Reprises
Autres immob.incorporelles	17 307			
Instal.générales agenc.aménag.divers	47 552			
Matériel de bureau informatique mobilier	94 807			
Emballages récupérables et divers				9 465
TOTAL	142 359			9 465
TOTAL GENERAL	159 665			9 465

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	27 590	9 465			37 055
TOTAL	27 590	9 465			37 055
TOTAL GENERAL	27 590	9 465			37 055
Dont dotations et reprises exceptionnelles		9 465			

Etat des échéances des créances et des dettes

<u>Etat des créances</u>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	135 381	-0	135 381
Autres créances clients	6 989 848	6 989 848	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 936	12 936	
Taxe sur la valeur ajoutée	29 708	29 708	
Divers état et autres collectivités publiques	99 531	99 531	
Débiteurs divers	24 689	24 689	
Charges constatées d'avance	388 284	388 284	
TOTAL	7 680 376	7 544 995	135 381

<u>Etat des dettes</u>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	729 256	729 256		
Personnel et comptes rattachés	1 335 660	1 335 660		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	704 700	704 700		
Impôts sur les bénéfices	1 990 488	1 990 488		
Taxe sur la valeur ajoutée	537 114	537 114		
Autres impôts taxes et assimilés	131 094	131 094		
Autres dettes	293 291	293 291		
Produits constatés d'avance	8 954 369	8 393 372	560 997	
TOTAL	14 675 973	14 114 976	560 997	

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	1.0000	397 526	155 078	411 298	141 306

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	4 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	4 à 5 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	9 121
Autres créances	119 531
Total	128 653

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	183 947
Dettes fiscales et sociales	1 687 081
Autres dettes	279 141
Total	2 150 170

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	388 284
Total	388 284
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	8 954 369
Total	8 954 369

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	72
Total	72

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

L'engagement en matière d'IDR été évalué à 246 ke selon les hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,15 % (taux IBoxx au 31/12/2024)
- Rotation : 13,5 % en moyenne répartis en fonction des différentes tranches d'âge de l'effectif.
- Taux de croissance des salaires : 2,0%.
- Table de mortalité : INSEE 2016.
- Taux de charges sociales : 45%.
- 100% départs volontaires

